l’UNOC est organisée pour soutenir les efforts de conservation et de développement durable.

TRAVAUX PUBLIÉE LE 05/11/2024

Saisine liée :
FAIRE DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L’OCÉAN UNE ÉTAPE DÉTERMINANTE POUR LA PROTECTION DE L’OCÉAN
Virginie TASSIN CAMPANELLA, avocate

> *"l’UNOC est une conférence qui est organisée pour soutenir les efforts de conservation et de développement durable."*

Virginie TASSIN CAMPANELLA, avocate spécialisée dans le droit international de la mer, auditionnée par la commission des affaires européennes et internationales du CESE dans le cadre de la saisine "Organisation de la conférence des Nations Unies sur les océans : une occasion pour la France de promouvoir le multilatéralisme".

© - copyright CESE - Novembre 2026